

ACTIVARMR™

43-113

Gant résistant à la chaleur et aux flammes

Ancien nom : MERCURY™43-113



Soudage



Chaleur



Usage modéré

Gants résistants à la chaleur et aux coupures, offrant une protection complète des mains et des poignets.

- **Protection avancée** : Les gants de sécurité ActivArmr™ 43-113 sont dotés d'un fil extérieur en Dupont™ Kevlar™ et peuvent manipuler par intermittence des objets secs et chauds jusqu'à 350°C/660°F, en résistant à la chaleur rayonnante, convective et de contact.
- **Défenses spécialisées** : Les gants ignifuges ActivArmr™ 43-113 ne fondent pas, ne coulent pas et ne propagent pas les flammes puisqu'ils s'éteignent d'eux-mêmes, protégeant ainsi les mains, les poignets et les bras de graves lésions cutanées.
- **Résistance avancée à la coupure** : Ils satisfont également aux normes de résistance à la coupure ANSI A5/EN ISO E, ce qui en fait un choix idéal pour les machines et équipements de manutention.
- **Confort accru** : Les gants de protection ActivArmr™ 43-113 sont doublés de coton, ce qui renforce leur capacité d'absorption et leur dextérité.
- **Caractéristiques améliorées** : Le long poignet en tricot assure également une meilleure protection de l'avant-bras et du poignet.



Secteurs industriels

- Machinerie et équipements

Applications

- Transformation, vulcanisation et calandrage du caoutchouc
- Retrait de produits des autoclaves
- Manipulation de verre, de bouteilles et de carreaux chauds
- Manipulation de pièces métalliques moulées chaudes
- Démontage de pneus en caoutchouc, de courroies et de profils

Principales caractéristiques

- Fil extérieur en Dupont™ Kevlar™ : tolère une manipulation à sec jusqu'à 350°C/660°F.
- Conception auto-extinguible : pour des gants de travail ignifugés en toute fiabilité
- Certification de résistance à la coupure ANSI A5/EN ISO E : Superbe protection des mains

Normes de performance et Conformité aux règlements

Conformité au règlement REACH

ANSI/ISEA 105-2024



0493

EN388: 2016



154XE

EN 407



43421X

Technologies

Kevlar®

Caractéristiques techniques

MARQUE MODÈLE	DESCRIPTION	Jauge	TAILLE	LONGUEUR	EMBALLAGE
ActivArm™ 43-113	Matériau de la doublure: Coton, Kevlar ^{MD} Poignet: Poignet en tricot	7	7, 8, 9, 10	330-370 mm / 12.99-14.56 inches	6 paires/sachet, 6 sachets/carton Tailles disponibles en NA/LAC : 6-10 Tailles disponibles en EMEA/APAC : 9-11

Pour en savoir plus, visitez le site www.ansell.com ou contactez-nous aux coordonnées suivantes :

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Ansell Healthcare Europe NV
Riverside Business Park
Blvd International, 55
1070 Bruxelles, Belgique
Tél. : +32 (0) 2 528 74 00
Télééc. : +32 (0) 2 528 74 01

Amérique du Nord

Ansell Healthcare Products LLC
111 Wood Avenue South,
suite 210
Iselin, NJ 08830, États-Unis
Tél. : 1 800 800-0444
Télééc. : 1 800 800-0445

Australie

Ansell Limited
Level 3, 678 Victoria Street,
Richmond, Victoria, 3121
Australie
Tél. : +61 1800 337 041
Télééc. : +61 1800 803 578

Asie-Pacifique

Ansell Global Trading Center
(Malaisie) Sdn Bhd
Prima 6, Prima Avenue
Block 3512, Jalan Teknokrat 6
Tél. : +603 8310 6688
Télééc. : +603 8310 6699

Amérique latine et Caraïbes

Ansell Commercial México S.A. de C.V.
Blvd. Bernardo Quintana No. 7001-C,
Q7001 Torre II,
Suites 1304, 1305 y 1306,
Col. Centro Sur, C.P. 76079
Querétaro, Gro. Mexique
Tél. : 52 442 248 1544 / 248 3133

Canada

Ansell Canada
105, rue Lauder
Cowansville (Québec) J2K 2K8,
Canada
Tél. : +1 800 363-8340
Télééc. : 1 800 267-3551

Ansell ainsi que les noms de produits suivis des symboles ™ et ® sont des marques de commerce appartenant à Ansell Limited ou à l'une de ses filiales. Breveté aux États-Unis. Brevets américains et internationaux en instance : www.ansell.com/patentmarking (en anglais seulement). © Ansell Limited, 2025. Tous droits réservés.

Ni le présent document ni tout autre énoncé aux présentes fait par Ansell ou au nom de cette dernière ne doit être interprété comme constituant une garantie de valeur marchande ou une garantie que tout produit Ansell convient à un usage particulier. Ansell n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait à la convenance ou au caractère adéquat des gants choisis par le porteur pour l'exécution de tâches particulières.